



Les Echos de BOHARS

N° 394 – Novembre 2014

THE HOPPERS BAND SOIRÉE JAZZ

ESPACE ROZVALAN
21/11... 20H30

Ce mois ci

P2&3: Infos Utiles

p4: Social
Etat Civil
Permanence des Elus

P5-9: Urbanisme
Communication Mairie
Santé

p10: Communication Mairie

P11: Communication BMO

P12: Vie de nos Ecoles
Résultat du Concours
< Loup y es-tu? ...

P13-16: Vie Associative

P17: Animations diverses

P18: Expression libre
Roz Valan: Programmation

P19: Roz Valan: Programmation
CyberCommune: programme des cours

P20: Programme du Téléthon

Les infos utiles

Pour la parution de vos articles dans les prochains « échos », merci de bien vouloir nous les transmettre **au plus tard le 10 novembre 2014** de préférence par mail sous format Word ou Open Office (format PDF non accepté) à l'adresse suivante :

les-echos@mairie-bohars.fr

HORAIRES ET CONTACTS DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 17h00**, le samedi de **9h00 à 12h00**.
Fermée au public le jeudi après-midi

☎ 02.98.03.59.63

Site Internet : <http://www.mairie-bohars.fr>

En cas d'incident particulier survenant en dehors des heures d'ouverture de la mairie vous pouvez appeler le 06.75.74.19.24

Adresses mail :

- communication@mairie-bohars.fr
- urbanisme@mairie-bohars.fr
- affaires-sociales@mairie-bohars.fr
- secretariat-general@mairie-bohars.fr
- affaires-scolaires@mairie-bohars.fr
- elections@mairie-bohars.fr
- animation-jeunesse@mairie-bohars.fr
- creche@mairie-bohars.fr

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS : ☎ 18

MEDECIN DE GARDE : ☎ 02.98.44.55.55
ou le 15 pour les urgences uniquement.

GARDES MÉDICALES :
☎ 02.98.34.16.64 de 8h à 20h

SOS MÉDECIN : ☎ 02.98.34.00.00
En semaine : de 20h à 8h – Le week-end : du samedi 12h au lundi 8h

GENDARMERIE : ☎ 02.98.07.44.68

E.D.F. DEPANNAGES : ☎ 09 726 750 29

G.D.F. DEPANNAGES : ☎ 02.98.02.02.22

SERVICE EAU : ☎ 08.11.904.905

DÉCHÈTERIE

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Tous les jours : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 19h00
Le dimanche : 09h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

RELAIS POSTE PROXI

Lundi : 15h-19h30

Mardi au samedi : 8h00-12h45 et 15h-19h30

LA MAISON DE L'ENFANCE

- Crèche halte-garderie « Les Bidourig » :
02.98.47.95.37

- Centre de loisirs « familles rurales » :
02.98.47.65.12

- Relais Assistantes Maternelles
Animatrice : Elisabeth MARGE
02.98.31.04.36. Le service du relais est ouvert le mardi, jeudi et le vendredi matin à Guilers. le lundi à Bohars au 02.98.01.14.04 de 14h à 16 h..
ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

CORRESPONDANTS DE PRESSE

➤ **Jean-Paul JOUAN** – Ouest France
06.88.06.21.06
kerouestf@gmail.com

➤ **Jacques BLEUNVEN** – Le Télégramme
06.86.53.11.48
teleg.bohars@gmail.com



Une boîte aux lettres est à votre disposition sur le côté droit de la Mairie.

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h45

Renseignements
02.98.47.65.12

**BIBLIOTHÈQUE****Horaires d'ouverture :**

Période scolaire :	Vacances :
Mardi : 14h30-18h00	Mardi, jeudi et samedi
Mercredi : 10h00-12h00 14h30-16h30	10h00 à 12h00
Jeudi : 16h30-18h00	Abonnement par an :
Samedi : 10h00-12h00	-22 € famille
	-10 € enfant - 12 ans

☎02.98.03.55.53

CYBERCOMMUNE**A la Grange :**

Mardi : 17h-19h
Mercredi : 11h-12h /15h-18h
Jeudi, vendredi : 16h-19h
Samedi : 13h-15h



☎02.98.47.68.67
cybercommune@bohars.fr

FOYER DES JEUNES**Horaires d'ouverture :**En période scolaire :

Mercredi : 13h30 – 17h30
Samedi : 13h30 – 17h30

Hors période scolaire :

Du lundi au vendredi : 13h30 - 18h30
☎02 98 03 05 68 ou 06 77 19 92 11

SANTÉ**MEDECINS GENERALISTES****Daniel MESGUEN**

21 rue Prosper Salain

☎ 02.98.47.33.80

Consultations : **sur** rendez-vous, absent le jeudi.

Florence JEZEQUEL

21, rue Prosper Salain

☎ 02.98.47.00.58

Consultations : **sur** rendez-vous, absente le mercredi.

Rozen TREBAOL

6 rue J.M. Huon de Kermadec

☎ 02.98.47.92.54

Consultations **sans** rendez-vous le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h. **Sur** rendez-vous l'après-midi et le samedi matin. Absente le jeudi.

CABINETS INFIRMIERS**Jean-Michel GUILLOSSOU
et Michèle CROCQUEY**

4 rue du Kreisker, 7j/7

☎ 02.98.47.55.70 ou 06.81.30.34.56

Caroline PASTOR

11 rue Huon de Kermadec, 7j/7

☎ 02.98.47.56.72

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES**Eric L'AFFETER et Carole STRICOT****Laurence MINGUY**

6 rue Jean Michel Huon de Kermadec

☎ 02.98.47.03.17

PHARMACIE**Martine LAURENT**

25 rue Place Prosper Salain

☎ 02.98.01.11.13

Lundi : 14h00 - 19h30

Du mardi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h-19h30

Samedi : 9h-12h30

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, merci de bien vouloir composer le 32 37.

Vous serez dirigé vers un répondeur automatique et vous taperez les cinq chiffres de votre code postal pour connaître la pharmacie de service. L'appel sera facturé 34 centimes la minute

DENTISTE**Françoise BRIAND**

27 rue Prosper Salain

☎ 02.98.47.48.47

9h- 12h et 14h-19h

Fermeture le mardi matin et le jeudi.

Le samedi sur rendez-vous.

PODOLOGUE-PEDICURE**MARINE VILLAR**

11 rue Huon de Kermadec

Sur rendez-vous au 02.98.28.75.09

SOCIAL

ÉQUIPE SOCIALE

Pour tout rendez-vous avec une assistante sociale du Conseil général du Finistère :
 Contacter le **Centre Départemental d'Action Sociale de Lambézellec (CDAS)**
 Place de Bretagne, rue Pen Ar Pavé à BREST
 au 02 98 03 39 52

A.D.M.R.-GUILERS-BOHARS

Aide aux personnes âgées et à la famille.
 Emplois familiaux et garde d'enfants à domicile
 Permanence : 25 rue Abbé de l'Épée à GUILERS
 -rdc gauche- le mardi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00 - Possibilité de rendez-vous.
 Tél/Fax : 02.98.07.69.05



MISSION LOCALE

A Brest, 19 place Napoléon III.
 Accueil et soutien dans le parcours d'insertion pour les jeunes de 16 à 26 ans.
 ☎ 02.98.47.25.53

PACT FINISTERE



Conseils techniques et études de subventions pour l'amélioration de l'habitat pour la personne de 60 ans et plus et l'adaptation du domicile au handicap.

Renseignements : 21 rue Emile Zola à Brest.
 ☎02.98.44.85.76

E-mail : pact-arim-brest@wanadoo.fr
 Site web : www.guidehabitat29.com

Etat Civil

NAISSANCE

Léonie DRAGON

DÉCÈS

Jeanne BERNARD née ROSMORDUC, 85 ans
 Emile MAZE, 87 ans
 Claire QUILLIEC, 81 ans
 Francine LE CRENN née GUILLAUME, 84 ans
 Bertrand CALVEZ, 58 ans

Marie CLECH née LE DALL, 100 ans
 Jeanne CORNEC née MAZE, 94 ans
 Pierre GUÉGUEN, 82 ans
 Jean KERVELLA, 80 ans
 Jean MERCIER, 96 ans

Permanence des Elus

ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

Des modifications pouvant intervenir dans les permanences, pensez à en vérifier l'exactitude.

Samedi 08 novembre 2014 : **Claudie Kerros**,
 Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales et aux affaires scolaires

Samedi 15 novembre 2014 : **Yves Morvan**,
 Conseiller municipal délégué aux affaires militaires et aux anciens combattants

Samedi 22 novembre 2014 : **Jean-Claude Kerjean**,
 Adjoint aux travaux, à la sécurité et aux déplacements

Samedi 29 novembre 2014 : **Chantal Chicault**,
 Adjointe à la communication, aux sports et à la vie associative.

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- CALVEZ Aline
Division en vue de construire
2 Hameau de Kerguillo
- OLLIVIER-LANNUZEL David
Isolation par l'extérieur des 4 faces
50 rue François Drogou
- COMMUNE DE BOHARS
Changement de la porte d'entrée principale
Halle des sports
- SCI du Menhir
Remplacement des fenêtres et portes extérieures, ravalement
1765 rue du Tromeur
- CHEVILLE Candy
Modification des ouvertures, ravalement
19 résidence du Coteau
- MIGNON Guillaume
Fermeture du carport en garage
153 allée des iris

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandé

- CORMAN David et Chrystel
Extension
17 rue Moulin du Rufa

Accordé

- LEROUGE Sandrine et LENART Didier
Construction d'une maison individuelle
155 rue de Roz Vian

Communication mairie

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 SEPTEMBRE 2014

Le Conseil municipal de Bohars s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, le mardi 23 septembre 2014, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Etaient présents :

Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de : Gérard FLOURY (arrivé à 20 H 10), Maurice JOLY (pouvoir à Sylvaine LAOT), Claudie KERROS (pouvoir à Chantal CHICAULT), Géraldine LE COCQUEN (pouvoir à Gilles LASTENNET).

Madame Anne LE HIR a été désignée secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion : François LEROY, Directeur Général des Services.

La séance est ouverte à 19 H 10.

Le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.

1 – TARIF DE L'INSCRIPTION AUX ACTIVITES « TICKET-SPORT » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2014 - 2015 :

Le tarif d'adhésion aux activités « Tickets sports » organisées par la commune était valable jusqu'au 31 août 2014. Celui-ci était fixé à 5 €.

Cette adhésion permet aux jeunes de fréquenter le Foyer des Jeunes et de s'inscrire aux diverses sorties et activités qui peuvent être proposées par le service animation jeunesse de la commune en cours d'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le tarif d'adhésion aux animations Tickets sports à 5 € pour la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015. Ce tarif restera valable tant qu'il ne sera pas modifié par une nouvelle délibération.

2 – FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR :

Monsieur le Maire rappelle que dans les communes de 3500 habitants et plus, le Conseil Municipal doit établir son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation.

Ce règlement intérieur a pour objet de préciser les modalités de fonctionnement interne du Conseil Municipal de Bohars, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Vu l'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de règlement intérieur qui lui est présenté.

3 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi du 26 janvier 1984 précitée,

Trois agents de la collectivité ont passé avec succès l'examen professionnel d'adjoint technique de 1^{ère} classe. Afin de permettre la nomination de ces trois agents sur ce grade le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer, à compter du 1^{er} octobre 2014, 1 poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet et 2 postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet.

Le tableau des effectifs du personnel communal est modifié en conséquence.

4 – ANIMATION D'ATELIERS D'EVEIL MUSICAL A L'ECOLE PUBLIQUE DURANT LA PAUSE MERIDIENNE – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE BOHARS :

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, différentes activités sont proposées aux enfants ½ pensionnaires de l'école publique pendant la pause méridienne. Ces activités ont lieu par tranche de ¾ d'heure dans des locaux municipaux situés à proximité ou dans l'enceinte de l'école. En plus des activités proposées aux enfants par les animateurs communaux, la commune souhaite mettre en place, en lien avec l'école de musique de Bohars, des activités de sensibilisation musicale.

Afin de formaliser ce partenariat entre la commune de BOHARS et l'association de l'école de musique, un projet de convention a été établi. Celui-ci définit les conditions de mise à disposition de professeurs de musique.

Ainsi, l'association de l'école de musique met à la disposition de la commune de Bohars deux professeurs de musique afin d'animer des ateliers d'éveil musical tous les mardis durant la période scolaire. Ces ateliers ont lieu à raison de deux séances de ¾ d'heure chacune : 1^{ère} séance de 11 H 45 à 12 H 30 et 2^{ème} séance de 12 H 35 à 13 H 20.

Le coût facturé par l'association de l'école de musique à la commune de Bohars pour cette prestation est de 28 € de l'heure.

En plus de l'heure et demie de cours, il est proposé de rajouter 10 minutes pour les transferts d'enfants et le temps inter séance.

L'association sera donc rémunérée sur la base d'une prestation hebdomadaire d'1 H 40 soit 46.67 €.

La convention est conclue pour une durée de 10 mois, du 2 septembre 2014 au 4 juillet 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de cette convention de partenariat et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

5 – BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2014 :

A la rentrée, les effectifs scolaires étaient les suivants :

	ECOLE PUBLIQUE	ECOLE PRIVEE
TOTAL MATERNELLE	79	70
TOTAL ELEMENTAIRE	134	104
TOTAL GENERAL	213	174

Cette rentrée a été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à l'école publique. La semaine est désormais organisée autour de 4 jours et demi d'enseignement dont une demi-journée le mercredi matin. Des activités périscolaires sont proposées aux 1/2 pensionnaires de l'école publique durant la pause méridienne.

Bien qu'il soit trop tôt pour faire un bilan, les premiers retours d'information concernant cette nouvelle organisation sont plutôt positifs. Une réunion d'information à destination des parents de l'école publique a eu lieu le 9 septembre dernier. Une réelle concertation a été menée avec les parents d'élèves et la direction de l'école pour que cette nouvelle organisation se déroule de la meilleure façon possible.

Une nouvelle directrice a pris ses fonctions à l'école privée, en remplacement de Madame D'HAUSSY. Il s'agit de Madame Morgane POLARD.

En ce qui concerne la fourniture des repas pour le restaurant scolaire, le centre de loisirs et la crèche, ce début d'année est marqué par un changement de prestataire. Après avis d'appel public à la concurrence, cette prestation a été confiée à l'association Don Bosco. Suite à ce changement de fournisseur, les premiers retours sont positifs. Des réunions auront lieu de manière régulière avec le prestataire et les utilisateurs pour s'assurer de la bonne qualité du service.

Une réflexion est également en cours sur l'organisation du goûter à la garderie.

6 – DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS INERTES AU LIEU-DIT « KERLOQUIN » SUR LA COMMUNE DE GUILERS :

La société LOUZAOUEN, installée sur la commune de Guilers, a formulé une demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) au lieu-dit « Kerloquin » sur la commune de Guilers. Ce projet se situe à moins de 500 mètres de la limite administrative de la commune de Bohars.

Le projet se situe sur les parcelles cadastrées section A sous les numéros 634, 637, 638, 639, 641, 1963, 2907, 2908, 2909, 3021 et 3024, sur une superficie de 46 632 m² et prévoit le stockage de 290 000 tonnes de matériaux inertes sur une durée de 15 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable sur cette demande d'autorisation.

7 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS DE BREST METROPOLE OCEANE – ANNEE 2013 :

Conformément à la réglementation, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets est présenté au Conseil Municipal.

Ce rapport s'organise de la manière suivante :

- Organisation générale de la collecte
- Indicateurs techniques (prévention et accompagnement de l'utilisateur ; collecte ; valorisation)
- Indicateurs financiers (présentation budgétaire, présentation analytique)

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

8 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – ANNEE 2013 :

Conformément à la réglementation, le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement est présenté au Conseil Municipal.

Selon le cadre indicatif préconisé par les textes, ce rapport s'organise dans un schéma général qui comporte les grandes lignes suivantes :

1^{ère} partie – Présentation générale (organisation territoriale, organisation opérationnelle, le prix de l'eau et son évolution)

2^{ème} partie - Le service public de l'eau potable

1 - Caractéristiques techniques du service (territoire et populations desservies ; production & distribution ; projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service)

2 - Eléments financiers (tarification de l'eau et des frais d'accès au service ; montant des recettes liées à la facturation)

3^{ème} partie – Le service public de l'assainissement

1 - Caractéristiques techniques du service (territoire et les populations desservies ; ouvrages d'épuration / collecte ; projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service)

2 - Eléments financiers (tarification de l'assainissement et des frais d'accès au service ; montant des recettes liées

à la facturation)

4^{ème} partie – le service public d’assainissement non collectif (organisation générale ; dispositions financières ; règlement de service ; bilan des contrôles réalisés)

5^{ème} partie – Les annexes (indicateurs de performance réglementaire, données d’autocontrôle)

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

9 – SIG DU PAYS DE BREST – CONVENTION D’ECHANGES DE DONNEES GEOGRAPHIQUES ET DE SERVICES ASSOCIES AVEC BREST METROPOLE OCEANE :

Les collectivités du Pays de Brest se sont engagées dans une démarche d’harmonisation et de diffusion des données géographiques à l’échelle de ce territoire, sous la coordination du pôle métropolitain du Pays de Brest.

Cette démarche s’appuie sur un dispositif impliquant chaque niveau territorial :

- Les communes produisent des informations relevant de leurs domaines de compétences.
- La communauté urbaine produit des informations relevant de ses domaines de compétences et assure la maintenance et l’entretien du Système d’Information Géographique (SIG) communautaire.
- Le pôle métropolitain du Pays de Brest assure la cohérence du dispositif et met à disposition des services d’accès aux données via son Infrastructure de Données Géographiques « GéoPaysdeBrest ».

Cette démarche a permis la mise en cohérence de données telles que le plan cadastral, le plan de ville, les réseaux d’eau ou les documents d’urbanisme à l’échelle des 89 communes du Pays de Brest. Ces documents sont aujourd’hui consultables sur GéoPaysdeBrest.

Afin de conforter ce dispositif et de formaliser la contribution de chaque niveau territorial, le Conseil Municipal décide d’approuver le projet de conventions d’échange de données géographiques et de services associés avec Brest métropole océane.

Conclue pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction par périodes d’un an, pour une durée maximale de six ans, cette convention ne fait l’objet d’aucune contrepartie financière spécifique.

10 – RAPPORT ANNUEL RELATIF A L’ACCESSIBILITE DU CADRE BÂTI, DES TRANSPORTS, DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS AUX PERSONNES HANDICAPEES – ANNEE 2013 :

L’article 46 de la loi du 11 février 2005 pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a prévu la communication d’un rapport annuel relatif à l’accessibilité du cadre bâti, des transports, de la voirie et des espaces publics aux personnes handicapées.

Après un bref rappel des exigences légales en vue de la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports, de la voirie et des espaces publics, le rapport annuel 2013 fait le point sur :

- l’accessibilité au 31 décembre 2013,
- les travaux entrepris en 2013 par les communes et Brest métropole océane en fonction des constats établis par les états des lieux de leurs bâtiments,
- les travaux et actions effectués par les différents services de la collectivité en matière d’accessibilité,
- les relations avec les associations de personnes handicapées en vue d’une meilleure prise en compte de la problématique du handicap, pour chaque type d’équipements et aussi de manière transversale,
- les perspectives d’avenir et les améliorations envisagées.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport qui a été validé par la commission communautaire d’accessibilité de Brest métropole océane, dans sa séance du 25 février 2014.

11 – COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION DU MAIRE :

Le Conseil Municipal prend connaissance de la liste des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation depuis la dernière réunion :

Décision du 8 juillet 2014 :

- **Extension et rénovation de la maison de l’enfance de Bohars :**
Un marché public sur procédure adaptée est conclu avec les entreprises ci-dessous :

TRAVAUX		MONTANT HT
Lot n°1 – Gros-Œuvre – VRD – Aménagements extérieurs	LE GRANIT BRETON - Brest	128 601.28 €
Lot n°2 – Charpente – Couverture – Etanchéité – Bardage	L'HOSTIS SARL – Gouesnou	79 018.24 €
Lot n°3 – Menuiseries extérieures – Serrureries	SERRURERIE BRESTOISE – Guipavas	37 500.00 €
Lot n°4 – Doublages cloisons – Menuiseries intérieures – Faux-Plafonds	LE GRANIT BRETON - Brest	72 000.00 €
Lot n°5 – Carrelage – Faïence – Revêtement de sol	KERDREUX & GARLATTI – Gouesnou	21 032.31 €
Lot n°6 – Peinture – Nettoyage	CONCEPT PEINTURE – Brest	14 132.24 €
Lot n°7 – Plomberie – Chauffage – Ventilation	EPC – Plougastel-Daoulas	27 800.00 €
Lot n°8 – Electricité	Gérard GERVAIS – Brest	20 213.88 €
TOTAL TRAVAUX		400 297.95 €

Décision du 8 juillet 2014 :

- **Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire, le centre de loisirs sans hébergement et la crèche de Bohars à compter du 1^{er} septembre 2014.**

Lot 1 :

Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire et le centre des loisirs sans hébergement.

Prestataire retenu : Association DON BOSCO

Repas enfant : 2.30 € H.T, repas adulte : 2.50 € H.T

Lot 2 :

Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le multi-accueil (crèche/halte-garderie).

Prestataire retenu : Association DON BOSCO

Repas enfant : 2.80 € H.T, goûter enfant : 0.50 € H.T

Décision du 11 juillet 2014 :

- **Extension et restructuration de la maison de l'enfance de Bohars :**

Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec le cabinet Alain CORRE, architecte à Brest. Montant du marché de maîtrise d'œuvre porté à **30 552 euros H.T.** suite à **l'actualisation du coût prévisionnel des travaux** (402 000 € HT). Durée du marché de maîtrise d'œuvre portée à 72 mois.

Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec le cabinet Alain CORRE, architecte à Brest pour un nouveau montant global de **40 302 euros H.T.** concernant la prise en compte de la **mission O.P.C** (ordonnancement-pilotage-coordination) pour un montant unitaire de 9 750 € H.T.

Décision du 18 juillet 2014 :

Marché public conclu avec la société REPRO CONSEIL de Saint-Grégoire (35) en vue de la fourniture et de l'installation d'une **solution d'archivage numérique**. Marché conclu pour un montant de **3 500 € H.T.**

12 – QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- Maison de l'enfance : Démarrage des travaux de restructuration et d'extension de la maison de l'enfance le 10 septembre 2014,
- Transfert de la crèche à l'espace Roz Valan – Salle Rozig : pendant les travaux de la maison de l'enfance, la crèche est transférée à la salle Rozig. Effectif depuis la fin août, ce transfert s'est déroulé dans de bonnes conditions.
- Jardin d'arc : le chantier devrait être achevé vers la mi-octobre.
- Déploiement de la fibre optique sur le territoire communal : le planning est respecté. Les opérateurs pourront proposer à leurs clients l'accès au haut débit en début d'année prochaine. Une réunion publique d'information devrait avoir lieu vers le mois de novembre afin présenter à la population les modalités d'accès au haut débit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 50.

Fin de mandat pour les jeunes conseillers

Vendredi 10 octobre s'est déroulée une réunion plénière du Conseil Municipal Jeunes dans la salle du Conseil. Une réunion particulière pour les jeunes conseillers car elle clôturait leur mandat commencé en mai 2012.

Cette réunion fut le moment de faire un bilan par commission (« séjours et loisirs », « développement durable », « solidarité-sécurité ») des actions menées comme par exemple : visite de la Mairie et rencontre des agents territoriaux, présence aux cérémonies commémoratives du 11 novembre, du 8 mai et des 70 ans de la Libération de Bohars, participation au repas du Téléthon, nettoyage des alentours de l'étang de Kerleguer et de « La Montagne du Diable », stage de light painting, participation au festival de court-métrage, visite du planétarium de Bretagne, organisation d'un séjour au Futuroscope, rencontre sportive avec les autres structures jeunesse de BMO, organisation d'une « soirée » au foyer des jeunes, initiation au hip-hop, participation à la journée contre l'exclusion et la discrimination, et sortie au stade de France pour un match de foot...



De nouvelles élections devraient avoir lieu entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël.

Ce nouveau mandat sera ouvert aux enfants nés entre 2002 et 2005.

Santé

Le **Docteur Daniel Mesguen** cessera son activité professionnelle le 31 décembre 2014. Il remercie sa patientèle pour la confiance qu'elle lui a accordée et lui demande de la reporter sur son successeur le **Docteur Erwan Ogor**.



Le dépistage organisé du cancer du sein.



Pour la neuvième année consécutive la MSA d'Armorique, partenaire de l'Inca (institut national du Cancer), participe à la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein.

Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie, puisqu'on peut découvrir des tumeurs de plus en plus petites. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce. Il est essentiel de participer au dépistage dès 50 ans car au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée à cette maladie.

Dépistage organisé du cancer du sein - mode d'emploi. :

une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans,

il suffit alors de prendre rendez-vous chez une radiologue de son choix,

le radiologue examine et réalise une mammographie complète,

les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

Pôle Espace Public et Environnement**Direction espaces verts****Décor d'automne 2014**

Les jardiniers de Brest métropole océane mettent en scène, cet automne, le chrysanthème avec les légumes, les fruits, images de leur savoir-faire cultural, associé au thème de l'année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Vous trouverez, aux abords des Mairies de quartiers de Brest et des communes, et dans les espaces verts de Brest métropole océane, des décors évoquant le thème de l'année.

- Des potagers de légumes et de fleurs rappellent au public le plaisir de jardiner avec les multiples intérêts d'une production personnelle.
- La cuisine et ses ustensiles, évoquent, à chacun d'entre nous, le savoir-faire culinaire prometteur d'une bonne alimentation, d'instant de convivialité et d'échanges autour de la table.
- L'étal du marché, ses paniers et ses chariots, sont inspirés par les scènes de marchés du dimanche. Les jardiniers montrent l'importance de découvrir, de sentir et d'observer les produits locaux de saison.
- Les emballages, considérés comme du gaspillage de matière première lorsqu'ils sont excessifs, sont représentés dans les décors car liés à notre consommation.

Des messages très forts en 2014 !

Le travail des jardiniers, imaginatifs et audacieux, veut attirer l'attention du public sur le respect des produits, la joie de jardiner, la beauté des légumes.

Pour ces 21 décors dans toute l'agglomération, 1 600 Chrysanthèmes, dont 530 cascades, ont été produits au Centre Horticole Communautaire.

Leurs tons chatoyants vont ponctuer l'arrivée de l'automne, surprendre, et, peut-être, rappeler à chacun des souvenirs de saveurs hautes en couleurs, des instants de bonheur de jardinage avec ses grands-parents, en famille.

Descriptifs des décors :

Dans notre commune, le thème évoqué se traduit par une cagette géante représentant l'étal du marché dans toute sa générosité avec ses couleurs et profusion de produits.

ECOLE NOTRE DAME DE LOURDES

Visite de l'exposition Dubuffet, l'insoumis

Lundi 29 septembre, les élèves des classes de petite section et petite et moyenne section ont pris le train à la gare de Brest pour se rendre aux Fonds Édouard et Hélène Leclerc, à Landerneau :



« Nous étions très excités par ce premier voyage en train. »

A notre arrivée à la gare de Landerneau, Marie nous a présenté un tableau de Jean Dubuffet, réalisé grâce à un assemblage d'empreintes sur papier.

A notre tour, munis de pastels gras et de papiers, nous avons recherché différentes empreintes dans les rues de Landerneau.

Nous les assemblerons en classe afin de réaliser un tableau pour faire la couverture de notre cahier de progrès.

A 10h, nous avons enfin découvert l'exposition « Dubuffet l'insoumis ».

Grâce à notre guide, nous avons pu observer ses peintures mais aussi ses sculptures.

Nous avons recherché les personnages, les formes qui se cachent dans ses œuvres.

Nous avons observé qu'il avait une drôle de manière de représenter les visages.

Nous avons aussi observé les personnages de son spectacle « Coucou Bazar » (dont Nini La minaude, le président, le chien ...)

Pour terminer, Marie nous a remis des petites peintures de Mr Dubuffet que nous devons retrouver par équipe parmi les œuvres exposées.

A midi, nous nous sommes rendus à pieds jusqu'au parc urbain pour manger notre pique-nique. Nous avons joué sur les structures en bois.

Puis nous sommes retournés à la gare de Landerneau pour prendre le train en direction de Brest.

A Brest, nous avons pris le bus pour rentrer à l'école : contents mais fatigués ! Certains se sont même endormis dans le bus. »

Quelle aventure, quelle belle journée !

Opération : Nettoyons la nature

Comme chaque année, l'école a participé à l'opération "Nettoyons-la nature". Par petits groupes, les élèves ont ramassé des déchets, aux abords de l'école pour les enfants de maternelle, au terrain de bosses ou à la montagne du diable pour les enfants du primaire.

Accompagnés par de nombreux parents et grands-parents, ils ont également trié ces déchets. Ainsi, les déchets recyclables tels le métal, le plastique, le papier ou le verre ont été séparés des déchets non recyclables.



Résultat du Concours de Dessin

Dans le cadre du « Loup Y es-tu »

DIANE →

CE1

École publique

← LOUISON
Grande Section école
Notre Dame de
Lourdes



Vie associative



Comité de jumelage

Echanger pour mieux partager

Bohars • Tarpoley



C'est avec plaisir que toute l'équipe du Comité organise son repas **FISH&CHIPS** de fin d'année, le 29 Novembre 2014, à Roz Valan.

Le repas est ouvert à tous : la salle est GRANDE !!!!!
N'hésitez pas, venez nombreux, parlez-en autour de vous, l'ambiance est assurée !

Les inscriptions peuvent se faire auprès de :

Jean Pierre Ades, 6 chemin de la Terrasse - Bohars - 06 47 98 17 91
Raymond Le Gouëff, 14 Résidence La Vallée - Bohars - 06 11 64 68 51
accompagnées du règlement, avant le 23 Novembre 2014 :

- 15 €/adulte,
- 11 €/enfant jusqu'à 12 ans.

See you soon.

**BOHARS • ESPACE ROZ VALAN
SAMEDI 29 NOVEMBRE**

FISH&CHIPS

Repas annuel du comité de jumelage
Bohars • Tarpoley

Apertif dès
19H30



15€ par adulte
11€ par enfant jusqu'à 12 ans

Réservation au 06 11 64 68 51
ou jumelage.bohars@yahoo.fr



Loisirs et Détente

A l'approche de l'automne nos adhérents se sont retrouvés pour reprendre leurs activités habituelles au club : pétanque, marche, dominos, cartes, scrabble....

Nous nous sommes racontés nos sorties durant ce "bel et long été Breton"(dont les commentateurs de la météo nationale ont peu fait mention!!!) ou échangé nos photos ou souvenirs communs de voyages.

C'est le cas notamment pour un groupe d'une quinzaine de membres du club, complété par 7 amis de Gouesnou, qui a participé à un séjour-découverte en Croatie, organisé par notre Association, du 8 au 15 septembre avec départ de Brest. Installés en périphérie de Dubrovnik dans un superbe hôtel-club, en bordure de mer avec piscine et plage privée, nos "touristes Brestois" ont effectué de nombreuses excursions. Après une visite panoramique guidée de Dubrovnik, célèbre cité portuaire bâtie à l'intérieur d'imposants remparts, nous avons pris le bateau pour une promenade sur l'île de Korcula, couverte de vignes

et d'oliviers. Nous sommes également entrés au Montenegro après le passage par "Les bouches du Kotor", ses magnifiques calanques, sa petite église votive construite sur l'île de Gospa et avons visité le port médiéval de Budva. Une petite croisière en mer Adriatique nous a amenés sur les îles Elaphites, petit paradis de verdure. Une journée a été consacrée à Mostar, en Bosnie, et à son célèbre "petit pont de pierre" reconstruit à l'identique après sa destruction pendant la guerre de Yougoslavie. Nous avons également visité le petit village typique de Cilipi, son musée ethnographique, dégusté son vin local le Prosek, et assisté à un spectacle folklorique. De l'avis unanime, nous avons ainsi effectué un beau et intéressant voyage.

Pour l'instant une nouvelle saison d'activités du club est donc commencée et nous avons déjà programmé quelques dates à retenir pour nos adhérents (et leurs amis s'ils le souhaitent):

- 19 novembre: repas Kig ha Farz à Plouneventer
- 18 Décembre : repas de Fin d'année à Roz Valan



GODILLOTS DE BOHARS



06 84 55 15 75

02 98 03 63 73

Email: godillots.bohars@gmail.com



PROGRAMME DE NOVEMBRE 2014

Mardi 4 novembre : Bourg-Blanc **Covoiturage 1€**

Rendez-vous à 13h30 au parking du Kreisker
Départ du parking de la mairie de Bourg- Blanc

Dimanche 9 novembre : 11h15 **Assemblée Générale ROZ VALAN**

Mardi 11 novembre: Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker

Mardi 18 novembre: Pointe du Corsen
Covoiturage : 2€

Rendez-vous 13h30 au parking du Kreisker
Départ du parking du bourg de Trezien

Mardi 25 novembre :Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker

Jeudi 6 novembre : Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker

Jeudi 13 novembre : Ste Barbe Kerhuon
Covoiturage : 1€
Rendez-vous à 13h30 au parking du Kreisker
Départ à 14h du parking face bar Longchamp

Jeudi 20 novembre: Bohars
Rendez-vous à 14h au Kreisker.

Jeudi 27 novembre : Saint-Renan **Covoiturage : 1€**
Rendez-vous 13h45 au parking du Kreisker
Départ 14h du parking gare routière St Renan

SEMELLES DE VENT

L'assemblée générale du club s'est tenue à l'Espace Roz-Valan le 3 octobre dernier en présence de plus de 70 adhérents.

Michel Ségalen, président, s'est réjoui d'emblée de l'arrivée de nombreux nouveaux licenciés, ce qui porte leur nombre bien au-delà des 120. Il sait que leur intégration se fera sans problème compte tenu des différents groupes qui se forment à l'entraînement en fonction du niveau de chacun.

Un tour d'horizon des meilleures performances de la saison passée, tant individuelles que collectives, a permis de mettre en valeur la bonne santé des athlètes du club et aussi le bon état d'esprit de tous.

Nathalie, la trésorière, a présenté un bilan financier positif et rappelé quelques dépenses qui ont concerné les activités marquantes de la saison passée (déplacement à « la bigoudène », à l'île de Batz, soirée à Breizh Paradise, achats de maillots et débardeurs ... Elle a aussi évoqué le traditionnel déplacement annuel à Taulé-Morlaix et St Pol-Morlaix le 2 novembre prochain, qui sera suivi d'un « débriefing » convivial au Foyer Communal.

Solange, la secrétaire, a détaillé les projets pour la saison à venir. Outre les marathons habituels (Le Mont-Saint-Michel, Paris, la Transléonarde, le Médoc...). De nombreux adeptes envisagent de participer à celui de Berlin en septembre 2015.

Les rendez-vous traditionnels verront encore de forts contingents des Semelles de Vent

sur les routes de Bretagne à Guissény, Huelgoat-Carhaix, à Portsall, à Perros-Trébeurden et, de plus en plus, sur les « trails » ou parcours nature. Bref, il y en aura pour tous les goûts...



La joyeuse équipe des bénévoles des Semelles de Vent à « Brest court » le 12 octobre

1er mai : « tout Bohars court »

Une nouvelle date pour le rendez-vous annuel de tous les sportifs Boharsiens : c'est le 1er mai 2015 qu'auront lieu les prochains 5 et 10 km de Bohars. Un arrangement avec nos amis de la VGAB, qui va déplacer son tournoi au 8 mai, nous permettra donc d'échapper à la concurrence de la rando-muco des pompiers qui a traditionnellement lieu aussi le 8 mai. Merci encore à la VGAB.

Rappelons que le site 10kmdebohars.fr est accessible à tous et comporte aussi des infos sur le club des Semelles de Vent (horaires d'entraînement, modalités d'inscription, vie du club ...).

MOTIV'ADOS



SEJOUR SKI 2015

Séjour organisé par Motiv' Ados
Du samedi 7 au samedi 14 février 2015
à La Toussuire
pour les jeunes de 12 à 17 ans

Tarifs prévisionnels : 570€* pour les skieurs
590 €* pour les snowboardeurs

*Le coût du séjour peut baisser grâce aux opérations d'autofinancement

Fiche de préinscription à rendre en Mairie pour le
vendredi 7 novembre (au plus tard)

Renseignements : Foyer des jeunes : 02.98.03.05.68
(Jean-Philippe Souriment) 06.77.19.92.11
Mail: animation-jeunesse@mairie-bohars.fr



Fiche de préinscription:

Nom:	Prénom:
Date de naissance:	
Adresse:	Ville:
N° de tel :	Mail:
<input type="checkbox"/> Skieur	<input type="checkbox"/> Snowboardeur

L'association Cheval Emoi propose une formation:



«travail sensoriel avec le cheval»

le dimanche 16 novembre 2014
au Centre Équestre de Trouzilit à Tréglonou



de 9h30 à 12h, les enfants :
- un groupe initiation avec Alain
- un groupe approfondissement avec Christine

de 14h15 à 17h, un groupe enfants « initiation niveau 2 » avec Alain

de 14h15 à 17h45, un groupe adultes
« approfondissement » avec Christine

Une demi-journée pour approcher les fondamentaux de la relation humain-cheval

- Comment le cheval se vit (place de la hiérarchie, de la grégarité)
- Comment communiquer véritablement avec lui (travail sur l'espace, la gestuelle et le dialogue tonico émotionnel...)
- Eléments théoriques et application avec les chevaux au sol et à cheval (à cru, en licol...)

Cette initiation est accessible à toute personne.

Tarif enfants/ados pour le stage de 2 heures 30 : 35€ + 15€ (location cheval : tva à 20%)

Tarif adultes pour le stage de 3 heures 30 : 58€ + 15€ (location cheval : tva à 20%)

Renseignements et inscriptions : Véronique Robin : 06 87 07 17 69 ou Yannick Postec : 06 50 25 88 64

Possibilité de prise en charge par la formation continue

SALON DE L'ARTISANAT

LIEU : Centre René FORTIN BOHARS 

Organisé par l'AGBO 

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014

Accueil des exposants à partir de 8H00
Ouverture au public de 10H00 à 17H30
Entrée : gratuite
Cafétéria : crêpes, gâteaux, boissons

Les inscriptions seront à valider pour le 10 NOVEMBRE
Contact : Yveline EVEN
Centre René FORTIN Lez Huel – 29820 BOHARS
tél : 02 98 01 52 75 ou 02 98 01 50 66 de 9h00 à 17h00
Mail : yveline.even@chu-brest.fr

REGLEMENT (toute réservation non réglée ne sera pas retenue)

Pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions un règlement a été défini..Le non-respect de celui-ci entraînera l'expulsion immédiate du contrevenant .

- Cette manifestation s'adresse aux particuliers ainsi qu'aux associations régies par la loi 1901
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- **Tarif d'inscription : 15 € 2 tables + 2 chaises fournies**
- Seuls pourront exposer ceux qui auront fait parvenir le bulletin d'inscription daté, signé et accompagné du règlement aux organisateurs pour le **10 NOVEMBRE 2014**
- L'AGBO et le CRF établissent le plan de la manifestation et effectuent la répartition des emplacements.
- L'accueil des exposants aura lieu de 8H00 à 9H30 .
- Les exposants s'engagent à recevoir le public à 10H00 et à ne pas remballer avant 17H30
- Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements alloués par les organisateurs et préalablement réservés.
- Les organisateurs sont dégagés de toute responsabilité concernant les préjudices qui pourraient être subis par les exposants pour quelque cause que ce soit (casse,vol.....)
- La cafétéria (crêpes,gâteaux) et la vente de boissons sur le site de la manifestation se feront exclusivement par l'organisateur
- La salle accueillant du public est considérée comme espace public, et à ce titre ,est un espace non -fumeur
- Les tables et les chaises sont fournies aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations .
- Les dommages seront payables immédiatement.
- Les participants s'engagent à se conformer à la réglementation relative à la participation aux salons de l'artisanat

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné(e)

NOM :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Téléphone fixe :..... Téléphone portable :.....

Email :.....

Carte d'identité No :..... Délivrée le :.....

Photocopie déclaration à la chambre de commerce.....

- Je souhaite exposer le **SAMEDI 22 NOVEMBRE 2014** au C.René FORTIN à BOHARS
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter
- Je déclare connaître la provenance des biens exposés(ni volés, ni recelés)
- Une crêpe+ une boisson offertes aux exposants
- Je joins un chèque de **15euros** à l'ordre de AGBO C.R .Fortin Lez Huel BOHARS 29820

Animations diverses

HUMOUR : Joël CHALUDE

Samedi 15 novembre – 20h – salle AGORA – 8€/12€

Un monologue de sourd à ne pas mettre entre toutes les oreilles...
Un spectacle totalement (si, si !) accessible aux sourds et entendants !

« Je suis sourd, et j'entends bien le rester ! »

En équilibre sur le fil de la communication, Joël Chalude, le funambule-comédien-mime-danseur, nous raconte sa vie, ses déboires, ses rencontres gratinées ! collectées au péril de sa santé morale.

En langue orale, langue des signes, langue bien pendue, grommelot, sous-titres ou signaux de fumée, il nous livre, tout nu et tout cru, ses face-à-face pittoresques dans la jungle des entendants.

Et, de son premier amour jusqu'à Peter Brook en passant par le chef de cabinet de Jack Lang, il nous renvoie à nos paradoxes de communicants, lui qui, depuis sa naissance, ne connaît pas le doux bruit des marteaux piqueurs. Venez donc vous faire flageller la bonne conscience en repartant avec une salutaire dose de rire !



Association Reconnue d'utilité publique

Concert Caritatif
Organisé par Halte au Cancer

Soutien au service oncologie du CHU MORVAN Brest

DES ARTISTES CONTRE LE CANCER

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014
14H30 Salle Avel Vor PLOUGASTEL

LOUIS CAPART
YVON ÉTIENNE GÉRARD JAFFRÈS
Bagad Bro Landerne Les Mat'lots du Vent
Cercle Celtique Landerneau Maestral Quartet

Parrain 2014: le navigateur Gildas MORVAN

Entrée 10€/8€(12-18ans) Renseignement: 06 81 30 69 72-www.halteaucancer

En partenariat avec

TAIGA bleu taïga KENNEDY radio landerne Mairie de Plouguastel E.Leclerc PLOUGASTEL Armor-lux Mutuelle de Poitiers ASSURANCES

ASSOCIATION 01 1907 51967 N°79100470800016

Refuge de Coataudon:

Journée Portes Ouvertes
Samedi 29 et dimanche 30 Novembre 2014



Nous avons le plaisir de vous convier aux portes ouvertes de notre Refuge Animalier situé au 32 rue Alfred de Musset à Guipavas. Nous vous présenterons notre association, ainsi qu'une petite partie de nos protégés. Nous comptons sur votre visite !

L'Arche de Noé
32 rue Alfred de Musset - 29490 Guipavas
Tél : 06.16.64.39.80

Expression libre

Opposition municipale : ensemble pour Bohars

Au moment de l'écriture de ces lignes, l'analyse du budget de l'Etat a commencé à l'Assemblée Nationale. Les collectivités locales, et notamment les communes, sont particulièrement intéressées par l'examen des dotations qui leur seront versées en 2015.

Des chiffres circulent depuis quelques mois et il faudrait s'attendre, s'ils ne sont pas rectifiés, à une réduction de 3,7 milliards d'euros dès la prochaine année et autant en 2016 et 2017. Après la baisse de 1,5 milliards en 2014. Les communes et groupements seraient concernés pour 2,07 milliards.

Nous serons confrontés dans les mois qui viennent à prendre des décisions pour conserver l'équilibre de notre budget, sans augmenter la fiscalité, déjà élevée à Bohars, et sans renoncer aux investissements.

Comme nous nous y étions engagés, nous demandons, dès maintenant :

- l'étude ligne par ligne des dépenses et des recettes des années passées pour une connaissance exhaustive du budget et des engagements,
- une projection pluriannuelle du budget sur 3 ans nous semble pertinente.

Cette diminution des dotations ne devra pas nous faire renoncer au renforcement d'un service enfance et jeunesse de qualité, incluant la vie scolaire et périscolaire. C'est une nécessité absolue pour permettre aux parents de trouver des solutions adaptées et aux gestionnaires les moyens de poursuivre sereinement les missions confiées.

Par ailleurs le Conseil Municipal a adopté le règlement intérieur ainsi que la loi nous y oblige. Nous avons eu satisfaction sur de nombreux points. Mais nous avons aussi demandé qu'un espace nous soit réservé sur le site, nous appuyant sur une décision de la cour administrative d'appel de Versailles. Cette demande a été refusée par M. le Maire.

Aussi nous vous proposons de nous suivre sur notre propre site à l'adresse suivante : <http://boharsensemble.site.voila.fr>

Merci de votre soutien au service de tous.

gabrielle.hemery@mairie-bohars.fr
joel.vigner@mairie-bohars.fr

celine.kerhuel@mairie-bohars.fr
bernard.gelebart@mairie-bohars.fr

Programme Espace Roz Valan

Mercredi 5 Novembre à 10h00 :

Conte « Mirette » par la compagnie de l'Arbalète : Annulé ou reporté

Vendredi 7 Novembre à 20h30

Dans le cadre du Festival du Mois du Doc

Ciné-débat : « **FIGURES D'ENFANCE** »

L'enfance. Dans le vif du commencement. Sept enfants de deux ans et demi à dix ans et demi ont accepté l'aventure d'un film pour dire et partager leur expérience de la vie. C'est comment d'être un enfant ?

De là où ils en sont, en âge, en langage et en centimètres, ils déploient leur pensée, chacun leur tour.

Un film plein d'humour sur des réflexions autour du monde des adultes vu par des enfants : l'amour, la mort, l'avenir... Mais au fait, à quoi ça sert les parents ?

Tarif : 3€. Gratuit : - de 16 ans



Vendredi 21 Novembre à 20h30



Soirée Jazz : **THE HOPPERS BAND**

Pour cette nouvelle soirée cabaret, le public sera entraîné vers le swing (lindy hop, charleston, balboa...). Les 5 musiciens rennais seront accompagnés des danseurs de Swing du tonnerre de Brest. Ambiance assurée.

Tarif : 8€. Gratuit : - de 16 ans

Vendredi 28 Novembre à 20h00

Dans le cadre du 16^{ème} festival Grande Marée organisée par l'ADAO

Soirée Conte : « **LES MAINS A LA PATE** »

Lénaïc EBERLIN associe l'art de la parole et le conte à sa première vocation de « cuisinier éducateur nature ». Il nous fera partager ses contes botaniques et culinaires. Du plateau montent des odeurs évocatrices. Quand une boule de pain se rebelle contre son destin et refuse de rentrer dans le moule. Les mots s'amuse et les différents ustensiles de cuisine sonorisent une ambiance joyeuse. Ce conte, tiré de sa propre expérience et de son propre apprentissage en cuisine où son chef lui disait "parle à tes carottes, écoute ton poulet chanter", celui qui fut réellement cuisinier déroule une histoire gourmande et croquante tout en cuisinant une crêpe aux pommes et beurre salé. La farine virevolte, de simples ingrédients culinaires deviennent personnages à part entière du conte. La soirée sera suivie d'une dégustation de crêpes avec les spectateurs.

Public : Tout public à partir de 9 ans

Tarif unique : 3€

Mercredi 3 décembre à 10h00**Spectacle de Noël : Le Crabe et le Pêcheur**

En collaboration entre le Centre de Loisirs « Familles Rurales » et la Mairie, Christian Coste revient avec un nouveau livre spectacle en plusieurs dimensions qui allie l'art graphique, la musique, le conte, le théâtre. Derrière ses quinze grandes pages peintes se cachent de nombreuses surprises qui commencent par une partie de pêche mouvementée... Une histoire pleine d'aventures où apparaît le petit peuple de nos rivages et où vont se croiser les destins du crabe et de l'homme...



Public : 3 à 11 ans.

Tarif unique : 3€

Pour les réservations et renseignements : rozvalan@bohars.fr ou 06.76.45.71.97

Jedi 11 décembre à 20h30 à l'espace Roz Valan.**L'Ensemble Matheus**

revient cette année encore pour notre plus grand plaisir

Tarif adulte : 15 € Moins de 15 ans : 8 €

Une part de la recette sera réservée pour un projet intergénérationnel.

Réservation à partir du 15 novembre et règlement à la mairie de Bohars.

**Programme Cyber Commune**

Les mercredis, à 18h30, à la CyberCommune, inscription par mail: ewen@bohars.fr, par téléphone: 02.98.47.68.67 ou en Mairie.

NOVEMBRE 2014

- 12/11:** Classer et retoucher ses photos avec Picasa
- 19/11:** Le Cloud, (dropbox, hubic, onelive, google drive, etc) qu'est-ce que c'est, à quoi ça sert ?
- 26/11:** Le traitement de texte: les bases. Créer un texte et le mettre en forme.

DECEMBRE 2014

- 3/12:** Windows 8: le nouveau Windows est différent et parfois moins pratique que Windows 7, découvrez comment l'adapter pour le rendre plus facile d'utilisation.
- 10/12:** Linux: découvrez une alternative gratuite à Windows, pas si compliquée que ça et tout aussi riche, même pour jouer.



à Bohars

Du 22 novembre au 7 décembre 2014

PROGRAMME DES ACTIVITES ORGANISEES EN PARTENARIAT AVEC LES DIFFERENTES ASSOCIATIONS BOHARSIENNES

- 🌈 **Samedi 22 novembre** : à l'Espace Roz-Valan : Bal country avec l'association Mill's Valley Dancers
- 🌈 **Lundi 1er décembre** : au boulodrome du Kreisker, concours de pétanque
- 🌈 **Durant la semaine**, vente de viennoiseries à la sortie de l'école publique, de crêpes à la sortie des écoles, et de billets de tombola
- 🌈 **Jeudi 4 décembre** : Scrabble, dominos à l'Espace Roz Valan
- 🌈 **Vendredi 5 décembre** :
 - Course des élèves de l'école Notre Dame de Lourdes
 - A 19 heures 30, Repas : « le Cochon Grillé du Téléthon » avec tirage de la tombola pendant le repas
- 🌈 **Samedi 6 décembre** :
 - A 10 heures, halle des sports, le « Pentathlon du Téléthon » (course à pieds, randonnée à vélo, tir à l'arc, tennis de table, basket)
 - A 12 heures, vente de pain au four du Londen. Une fournée sera réservée aux « boulangers amateurs » : Préparez votre pain à la maison et venez le faire cuire « à l'ancienne » (renseignements dans les prochains échos)
 - A 14 heures, randonnée pédestre, départ de l'Espace Roz Valan, concours par équipe de pétanque au boulodrome du Kreisker
 - A 16 heures, goûter à l'Espace Roz Valan, tirage de la tombola.
- 🌈 **Dimanche 7 décembre** :
 - Football au stade Mathieu Pellen
 - Match exhibition de tennis et pot de clôture du Téléthon à la Halle des Sports du Kreisker

Inscription pour le repas : « le cochon grillé du Téléthon » du vendredi 5 décembre 2014 à déposer en mairie avec le règlement par chèque bancaire à l'ordre du Téléthon

NOM :
PRENOM :
Nombre de personnes :

Paiement :
15 € X..... =€
10 € X..... =€
TOTAL :€

Adultes : 15 €
Enfants - de 12 ans : 10€
(Boissons comprises)